

lions vont sans cesse en s'améliorant sous les inspirations de la justice éternelle, dans les voies de ce progrès, qui est le fruit du travail commun.

Nous avons trouvé dans l'acceptation libre et volontaire de la loi du travail, l'application la plus commune du principe du devoir, et certes, ce n'est pas la moins importante, car elle comporte le dévouement le plus difficile, celui de chaque jour. Mais nous pourrions étendre cette application à toutes les autres matières que règle la morale. C'est par l'acceptation universelle du devoir que la société des hommes subsiste et progresse. Où la force d'impulsion est moindre, où la notion intellectuelle est plus obscure et moins complète, la société, dans la même proportion, est dans un état imparfait; elle ne vit à quelque degré que parce qu'il y a, un certain nombre de devoirs reconnus, et que le devoir en soi a un certain empire, sur les volontés. Le moins est ce qui constitue l'état de barbarie ou de corruption; mais dans quelque matière que l'impulsion du devoir se manifeste, elle emporte toujours l'idée du sacrifice d'un mobile bas et personnel à un mobile supérieur qui est de l'ordre spirituel.

Le devoir est cet élément nécessaire de la conscience humaine, dont M. Jules Simon a décrit scientifiquement l'origine, la nature et la règle dans un ouvrage que l'Institut de France a jugé digne d'un grand prix. Nous n'avons à constater, après un si haut suffrage, ni l'utilité, ni le mérite de cette publication importante; nous aborderons seulement quelques-unes des questions qu'elle a soulevées.

Si la foule des honnêtes gens obéit tout simplement au bon côté de sa nature, les esprits éclairés ont besoin de savoir quelle est cette puissance qui nous fait suivre notre loi. Est-elle d'institution divine ou de création humaine? libre ou fatale? esclave ou dominatrice de nos instincts, de nos habitudes et de nos passions? dépendante de nos idées ou exerçant